

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant, suite à la mise au bénéfice de la retraite de la titulaire :

Un/e psychologue (50%)

auprès du Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) du Service cantonal de la jeunesse, centre régional de Monthey

Vos tâches

■ Évaluation de la pertinence d'une prise en charge lors de problèmes psychologiques d'enfants ou d'adolescents ■ Bilans d'aptitudes ■ Développement d'activités et de programmes de prévention ■ Collaboration avec la police cantonale dans le cadre d'auditions d'enfants ou d'adolescents victimes d'infraction (LAVI)

Votre profil

■ Formation universitaire complète en psychologie (Licence, Master) ■ Formation en psychothérapie terminée ou en cours, conformément aux exigences FSP ■ Expérience clinique dans le diagnostic, le bilan et la thérapie d'enfants et de jeunes souffrant de troubles d'apprentissage, de troubles comportementaux et/ou psychiques ■ Expérience dans la collaboration avec les familles, l'école, les institutions spécialisées et autres instances s'y rapportant ■ Expérience dans la mise en place et exécution d'actions et de programmes préventifs ■ Aptitudes à rédiger des rapports et des expertises ■ Bonnes connaissances du système scolaire valaisan et des structures psychosociales ■ Expérience dans le travail en équipe pluridisciplinaire

Langue maternelle

Française avec de très bonnes connaissances de l'allemand, oral et écrit

Entrée en fonction

1er août 2016 ou à convenir

Cahier des charges et traitement

Le Service cantonal de la jeunesse (tél. 027 606 48 20) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats, d'une photo et d'un extrait du casier judiciaire devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **25 mars 2016** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 11 mars 2016

tc/mv - DFS